

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

69 rue de Paris 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Décision n° 002022_167

Arrondissement de TORCY

Objet : *Extension de garantie constructeur pour le matériel DELL Storage SCv2020*

Le Maire de la Ville de Gretz-Armainvilliers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n° 78.2017 en date du 5 décembre 2017 portant autorisation de recours à la télétransmission pour les actes soumis au contrôle de légalité,

Vu la délibération n° 02020_06 portant délégation du conseil municipal au maire en date du 17 juin 2020 en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant Le contrat d'extension de garantie constructeur (1Yr ProSupport Plus and Next Business Day On-Site Service) émis par la société DELL concernant le matériel informatique DELL Storage SCv2020.

Considérant qu'il relève de la compétence de Monsieur le Maire de procéder à la signature de ce contrat.

Décide :

Article 1 : D'accepter et de signer le contrat émis par la société DELL située : Dell Southern Europe - River Ouest – 80, Quai Voltaire, 95870 Bezons.

Article 2 : Le montant de ce contrat est de 2 724,00 euros hors taxe (deux mille sept cent vingt-quatre euros).

Article 3 : Le présent contrat est signé pour une durée de 12 mois, du 26 janvier 2023 au 25 janvier 2024 sans renouvellement par tacite reconduction.

Article 4 : La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte.

Article 5 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de Gretz-Armainvilliers.

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

167

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le

Reçu en préfecture

ID : 077-217702158-20221216-002022_167-CC

Article 6 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée numériquement et transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne
- Madame le Comptable assignataire
- La société DELL

Fait à Gretz-Armainvilliers, le 16 décembre 2022
Le Maire,

Jean-Paul GARCIA ROBIN

